

Contraints de rester jeunes ? Évolution de l'insertion dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé, Antananarivo

*Philippe Antoine **, *Mireille Razafindrakoto ***, *François Roubaud ***

L'entrée dans la vie adulte pourrait se définir comme le franchissement d'un seuil au-delà duquel on sort de la catégorie des personnes à charge pour prendre en main son existence et devenir un véritable acteur de la société, notamment en assurant sa reproduction. Ce passage d'un statut à un autre ne se fait toutefois pas aussi aisément que sa définition peut le laisser paraître, ni selon un modèle unique, en suivant un chemin déjà tracé par les aînés. D'une part, les jeunes, en fonction de leur histoire et de leurs valeurs socioculturelles, sont amenés à élaborer des choix propres à leur génération. D'autre part, le contexte socioéconomique spécifique de la période constitue une contrainte à laquelle doit se plier le candidat à l'insertion.

Pour le cas de la France, les jeunes des années quatre-vingt-dix se distinguent par un recul de plus en plus marqué de l'âge de franchissement des principales étapes d'entrée dans la vie adulte. Aujourd'hui, la jeunesse se prolonge et constitue une période moratoire de tâtonnement au cours de laquelle le jeune cherche à se construire une identité, alors que pour les générations antérieures, l'insertion était simplement synonyme d'identification à un groupe déjà bien défini [Galland, 1999]. La même situation se retrouve en Belgique [Jaminon, 1999] ou au Québec [Molgat, 1999]. La jeunesse dans les villes africaines présente-t-elle un profil similaire à celui des pays du Nord ? Si le discours d'une difficile insertion des jeunes en Afrique est couramment avancé, les analyses chiffrées basées sur de véritables comparaisons intergénérationnelles sont rares. L'objet de cet article est d'étudier l'évolution sur une longue période du calendrier et des modalités de passage de l'état de « jeune » à celui « d'adulte » dans trois grandes villes : Dakar, Yaoundé et Antananarivo. Pour ce faire, nous mobiliserons les enquêtes biographiques réalisées ces dernières années dans chacune des villes analysées¹. Ce type d'enquêtes

* Démographe à l'IRD, Dakar, Sénégal; UR CIPRE.

** Économistes à l'IRD, Dial, Paris; UR CIPRE.

1 Pour Dakar, l'enquête a été conduite en 1989 par l'Ifan et l'Orstom [Antoine *et alii*, 1995]; pour Yaoundé, l'enquête a été réalisée en 1996 par l'Iford et le Ceped [Kouamé *et alii*, 1999]; pour Antananarivo, l'enquête a été menée en 1998 dans le cadre du projet Madio avec la participation du Ceped [Antoine *et alii*, 1999 a]. Ces trois enquêtes s'intéressent à des individus homogènes du point de vue de l'âge (les 25-54 ans environ).

constitue un instrument spécialement adapté pour traiter cette question dans la mesure où elles permettent de dater, et donc de retracer sur l'ensemble du cycle de vie de chaque individu les événements marquant le passage au statut d'adulte.

Les grands traits des changements socioéconomiques qui ont eu lieu dans les trois capitales des années soixante à nos jours sont présentés au préalable, afin de situer le contexte spécifique en vigueur pour chaque génération. Le calendrier des étapes d'entrée dans la vie adulte enregistre-t-il un retard dans les villes africaines? Cette question est au centre de la deuxième partie. La troisième partie porte sur les caractéristiques de la première insertion des jeunes, avec comme principale interrogation: les conditions sont-elles meilleures ou plus défavorables pour les jeunes d'aujourd'hui? Enfin, la dernière partie s'intéresse aux divergences éventuelles des trajectoires et des modalités d'insertion selon le niveau de qualification des jeunes.

Le contexte général

Trois capitales en crise de longue durée

À l'instar de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, les économies sénégalaise, camerounaise et malgache sont entrées en récession prolongée. Pour le Sénégal et Madagascar, si on retient les tendances sur longue période, la situation de crise perdure depuis près de trois décennies. Toutefois, pour le premier, on assiste à une évolution en dents de scie. Le mouvement global à la baisse (avec une chute de 16 % du PIB par tête en volume de 1960 à 1997) est entrecoupé de courtes périodes de redressement, l'économie sénégalaise étant tributaire de facteurs climatiques très changeants. Madagascar se caractérise par une inexorable trajectoire involutive. Depuis le milieu des années soixante-dix, à l'exception des années 1979 et 1980 « d'investissement à outrance », la régression est continue. Le PIB par tête a enregistré un recul de 38,3 % de 1960 à 1997. Le Cameroun, en revanche, se distingue par les « années fastes » qu'il traverse entre 1977 et 1986. Les recettes pétrolières lui font connaître une période de prospérité économique (avec une croissance annuelle moyenne de près de 6 %). Mais, compte tenu de la fragilité de l'économie et de l'existence de déséquilibres latents, les effets conjugués de la dépréciation du dollar et de la baisse du prix du pétrole précipitent le pays dans une phase de dépression marquée. Le PIB par habitant baisse de 38,6 % de 1987 à 1997.

Cette crise, dont l'ampleur et la durée varient selon les capitales, a eu des répercussions directes sur les conditions de vie des ménages. Pour le Sénégal, le revenu par tête en volume a diminué de 48 % en milieu urbain de 1961 à 1991 [Duruflé, 1994]. À Yaoundé, la consommation annuelle par tête s'est réduite quasiment de moitié (-49 % en volume) de 1983 à 1993 [Aerts *et alii*, 2000]. La chute de cette consommation est aussi vertigineuse pour Antananarivo, avec une régression de 48 % de 1960 à 1995 [Ravelosoa, Roubaud, 1998].

Les impacts de la crise sont également marqués sur le marché du travail. Les phases d'ajustement mises en place, avec en particulier la réduction des dépenses publiques, ont conduit au gel des embauches dans la fonction publique. Le secteur privé formel, en quasi-stagnation, n'étant pas en mesure d'absorber la masse croissante des nouveaux actifs, on assiste à la montée du chômage et des emplois

Figure 1 – Diagramme de Lexis et évolution du PIB par tête du Sénégal (1960-1989)

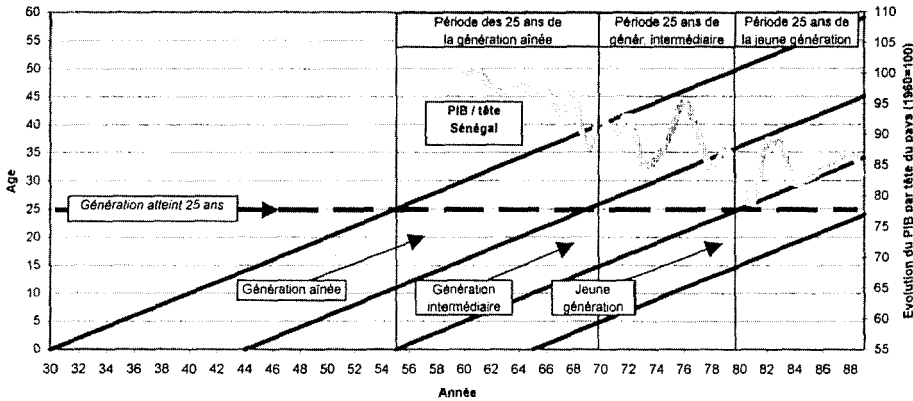
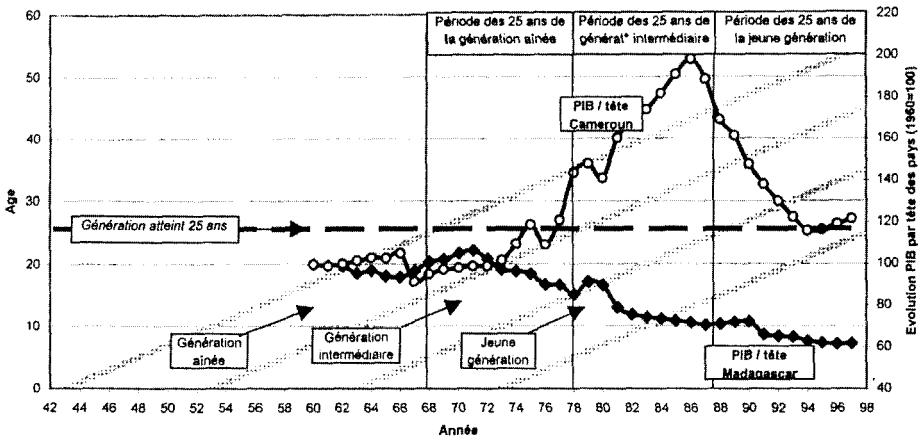


Figure 2 – Diagramme de Lexis et évolution du PIB par tête du Cameroun et de Madagascar (1960-1998)



infomels. Au Cameroun, 57 % de la population active occupée travaille dans le secteur informel en 1993 (contre 28 % dans le public et 14 % dans le privé formel), et 80 % des créations d'emplois en 1992 sont le fait de ce secteur [Dial-DSCN, 1993]. À Antananarivo, 57 % aussi des actifs occupés sont employés dans l'informel en 1998. Ce dernier est à l'origine de près de 60 % des emplois créés cette même année [Madio, 1998 b].

Malgré les différences de niveau de vie entre les trois capitales, il apparaît d'ores et déjà que les jeunes générations de la fin des années quatre-vingt et des années quatre-vingt-dix se trouvent contraintes de négocier leur insertion dans des conditions plus difficiles que celles connues par leurs aînées au moment de leur entrée dans la vie adulte. L'environnement se caractérise notamment par la montée de la pauvreté et la dégradation du marché du travail.

Tableau 1 – Caractéristiques sociodémographiques des trois capitales

	Dakar (1991)	Yaoundé (1993)	Antananarivo (1998)
Population	1 500 000	800 000	1 100 000
Taux de pauvreté P0 (seuil 1\$85 PPA)	6,6 %	-	32 %
Indicateur de pauvreté d'existence (conditions d'habitat)	15,9	*	73,7
Taux de chômage	16,0 %	24,6 %	6,0 %

* La qualité des données ne permet pas de disposer d'indicateurs de pauvreté suffisamment fiables pour la comparaison avec les autres villes.

La formidable poussée scolaire

Dans ce contexte économique morose, voire franchement récessif, on assiste à une formidable poussée scolaire. Le niveau d'éducation ne cesse de croître d'une génération à l'autre. Il faut y voir la marque des politiques publiques de promotion de l'enseignement engagées depuis l'ère des indépendances dans les trois pays, et qui s'est poursuivie au moins jusqu'au milieu des années quatre-vingt. Il convient cependant de noter que les phénomènes plus récents de non-scolarisation ou déscolarisation consécutifs aux restrictions budgétaires et à l'ajustement structurel n'apparaissent pas dans nos enquêtes, dans la mesure où les cohortes les plus jeunes ne font pas partie de nos échantillons.

À Dakar, la proportion des hommes n'ayant jamais fréquenté l'école atteint 30 % pour la génération la plus âgée (G1930-44). Elle n'est plus que de 15 % pour ceux nés entre 1955 et 1964. Le bond en avant est encore plus spectaculaire chez les femmes, puisque les non-scolarisées sont passées en vingt ans de 83 à 32 %. Si le mouvement n'est pas repérable à Yaoundé et à Antananarivo, cela est dû au fait que la scolarisation universelle était déjà la norme chez les plus âgés. En revanche, lorsqu'on retient comme indicateur la proportion de ceux qui ont dépassé le collège, le diagnostic ne souffre aucune ambiguïté. À Yaoundé, par exemple, deux tiers des hommes nés entre 1962 et 1971 ont atteint le lycée ou le supérieur, contre seulement 38 % dans la génération 1942-51. Quant aux femmes, le ratio a doublé de 20 à 41 %. Antananarivo enregistre une évolution similaire. En fin de période, environ la moitié de la dernière classe d'âge (G1964-73) a été au-delà du 1^{er} cycle du secondaire.

Parallèlement, la montée générale du niveau d'études s'accompagne d'une réduction des inégalités entre hommes et femmes, même si le retard des filles n'a pas été comblé. Madagascar apparaît comme le pays le plus avancé dans ce domaine, tandis que le Sénégal est à la fois celui où le niveau global est le plus faible et où la position relative des femmes est la moins bonne.

Tableau 2 – Proportion d'individus ayant dépassé le collège à 25 ans par ville, genre et cohorte

	Dakar		Yaoundé		Antananarivo			
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme		
G1930-44	6 %	2 %	G1942-51	38 %	20 %	G1944-53	37 %	24 %
G1945-54	23 %	4 %	G1952-61	40 %	25 %	G1954-63	43 %	31 %
G1955-64	22 %	10 %	G1962-71	66 %	41 %	G1964-73	53 %	47 %

Une jeunesse prolongée

La jeunesse est une catégorie aux contours incertains. À quel âge finit-elle ? On pourrait proposer 15 ans, qui correspond à l'âge de fin de la scolarité obligatoire, ou encore 18, âge de la majorité pour l'exercice des droits civiques et de la citoyenneté. Si dans les sociétés africaines traditionnelles, essentiellement rurales, l'intégration au monde des adultes était scandée par des rites d'initiation, précisément datés et codifiés, leur dissolution progressive en ville signe la fin de ce basculement brutal hors de la jeunesse.

Plutôt que d'adopter un point de vue normatif, nous retiendrons une perspective plus sociologique, qui associe l'entrée dans la vie adulte au franchissement d'étapes sociales majeures, marquant une rupture nette (mais non nécessairement simultanées) avec les états antérieurs [Lapassade, 1997; Galland, 1999]. Trois d'entre elles apparaissent particulièrement significatives, et sont traditionnellement retenues dans la littérature : le départ de la famille d'origine, l'entrée dans la vie professionnelle et la formation d'un couple, auxquelles on pourrait ajouter la naissance du premier enfant. Tout l'intérêt des enquêtes biographiques est de permettre de disséquer dans le détail, pour chaque génération, les étapes qui conduisent d'un état d'enfance inactive, célibataire, scolarisée et hébergée par la famille, à un statut d'adulte doté d'un emploi rémunéré, vivant en couple avec ou sans enfants dans un logement indépendant.

L'entrée dans la vie adulte

Il existe une multitude d'étapes de la vie qui viennent marquer l'entrée dans la vie adulte, et il n'est pas possible de les cerner toutes. Nous en avons retenu trois, facilement datables, qui constituent des moments cruciaux dans ce passage. Premièrement, la recherche d'un emploi représente souvent le moment le plus préoccupant puisque l'accès au travail conditionne en grande partie la réussite sociale et économique. L'autonomie financière constitue en quelque sorte une condition préalable nécessaire pour déclencher les différentes phases devant conduire à la pleine indépendance. Le mariage est un deuxième temps fort, particulièrement en milieu urbain où les exigences scolaires et économiques tendent à retarder l'entrée en première union. Enfin, une troisième étape importante dans le cycle de vie est l'autonomie résidentielle, définie comme le fait de quitter la résidence familiale pour accéder à son propre logement, à titre de locataire ou de propriétaire.

Implicitement, on pourrait croire que c'est dans cet ordre que les événements sont vécus par les individus: l'accès à un emploi permet ou facilite le mariage, lequel est souvent l'occasion d'accéder à un nouveau logement. Or, à l'âge de 25 ans², une faible minorité d'individus ont connu un tel enchaînement, en particulier à Yaoundé et surtout à Dakar, et cette proportion va diminuant d'une génération à l'autre. Cet ordre est bouleversé pour toutes sortes de raisons: un mariage précoce peut mettre un terme à la scolarisation et précipiter la recherche d'un emploi. Tous les individus ne connaissent pas forcément les trois événements; de plus, l'ordre dans lequel ils s'enchaînent ne tient pas compte de comportements anticipatoires. La promesse d'un emploi, ou même l'espoir d'en trouver un rapidement, peut accélérer le mariage. Dans ce cas, même si l'union est antérieure à l'obtention d'un emploi, elle ne peut pas être interprétée comme en étant la cause. Il faut donc toujours tenir compte de cette limite dans l'interprétation des résultats.

Si tous les individus aspirent à franchir ces étapes cruciales, tous n'y arrivent pas de la même façon, ni avec la même facilité. À 25 ans, à Dakar, seulement 14,7 % des hommes de la génération la plus âgée avaient connu les trois événements, et une infime proportion de la plus jeune génération (6,7 %). Les proportions sont plus élevées à Yaoundé (respectivement 28,1 % et 18,4 %) et à Antananarivo (33,4 et 26,5 %) mais marquent dans les deux villes un retard dans le franchissement des étapes de passage au statut d'adulte. De même, la proportion des individus qui n'ont connu aucun des événements augmente à Dakar et Yaoundé. Antananarivo présente un schéma plus singulier sur lequel nous reviendrons. On le voit, d'une ville à l'autre, l'ordonnement des événements et son évolution d'une génération à l'autre présentent un profil fort différent,

Tableau 3 – Ordonnement des événements à l'âge de 25 ans dans les trois capitales

	Dakar			Yaoundé			Antananarivo		
	1930-44	1945-54	1955-64	1942-51	1952-61	1962-71	1944-53	1954-63	1964-73
Aucun événement	11,4	19,8	29	14,3	18,0	30,0	15,5	13,4	12,9
Les 3 événements	14,7	10,9	6,7	28,1	15,6	18,4	33,4	26,1	26,5
Activité seulement	31,0	29,8	32	7,1	21,1	13,8	21,7	33,0	30,5
Activité-Mariage	13,0	9,7	9,7	9,5	7,0	4,6	16,9	13,1	17,9
Activité-Mariage-Résidence	9,8	6,7	4,3	14,3	6,3	10,1	31,4	22,9	22,6
Autres ordonnancements	34,8	34	25	54,8	47,6	41,5	14,5	17,6	16,1

2 Nous avons retenu cet âge car c'est celui auquel on peut comparer les individus des trois générations; tous ont atteint cet âge y compris les individus les plus jeunes de notre observation.

où la triade « activité-mariage-résidence » ne constitue pas, il s'en faut, le profil dominant.

Dans la conception traditionnelle de leur mode d'établissement social, les femmes pouvaient « sauter » l'étape professionnelle³, alors que celle-ci constitue un préalable indispensable aux étapes familiales masculines. C'est effectivement ce que l'on pouvait observer à Yaoundé et à Dakar pour les générations plus anciennes. Mais ce schéma a tendance à être remis en question avec la montée des taux d'activité féminins, observée partout. Les Tananariviennes présentent une particularité à cet égard. Leur mode d'acquisition du statut d'adulte ressemble à celui des hommes. Pour les trois générations, l'exercice d'une activité rémunérée est à la fois massif et précoce. De plus, pour les plus jeunes, l'union ne constitue pas la première forme de l'établissement féminin mais bien le travail. Ainsi à 25 ans, 80 % de la cohorte née entre 1962 et 1971 occupent un emploi rémunéré, alors que seulement 63 % vivent en couple.

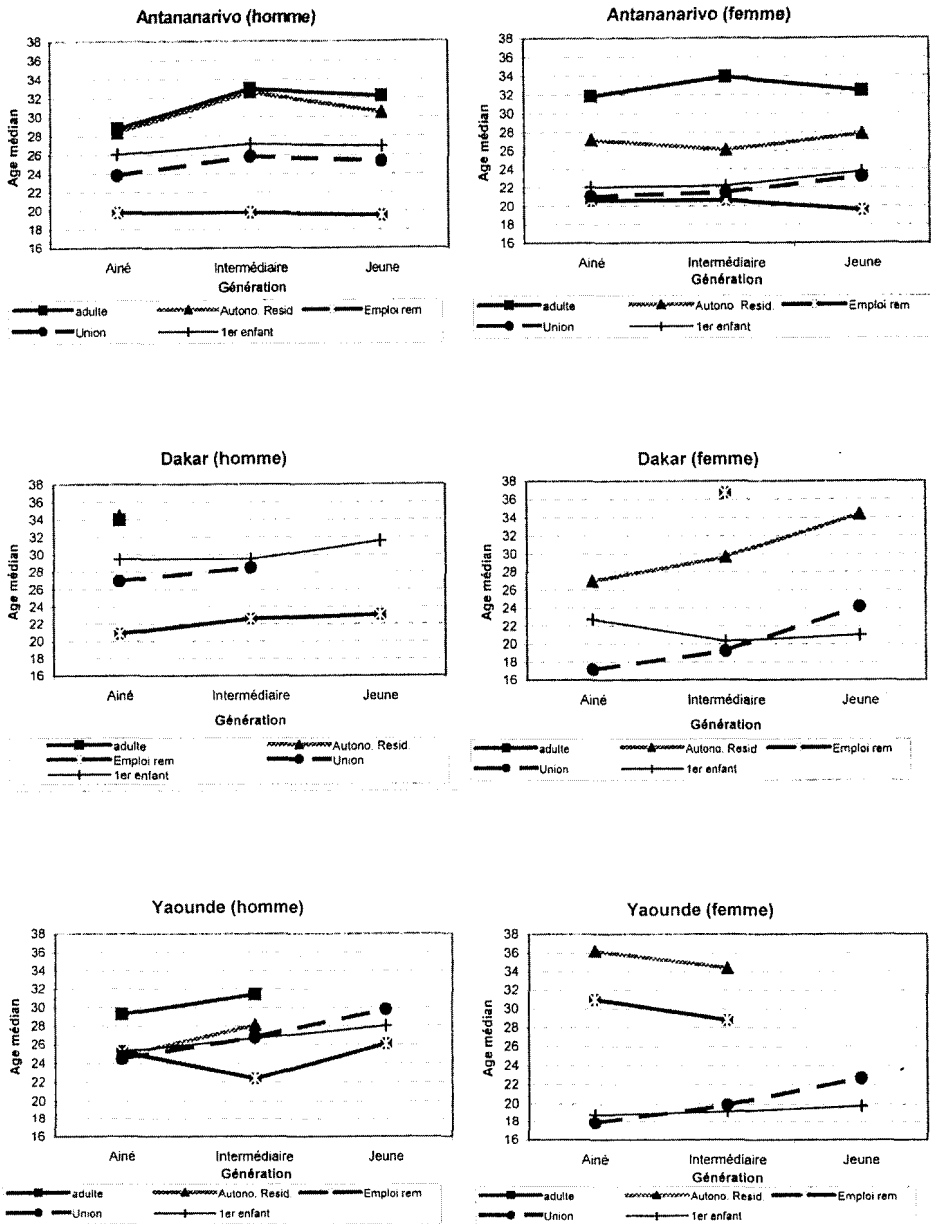
Le recul de l'âge d'accès à l'emploi et à l'autonomie financière

L'allongement de la scolarité s'est répercuté sur l'âge au premier emploi rémunéré. Mais ce recul de l'insertion sur le marché du travail est loin d'être universel. C'est, pour les hommes, à Dakar et à Yaoundé qu'il est le plus marqué. Ainsi, en deux décennies, l'âge médian au premier emploi des Dakarais s'est élevé de deux ans. De 21 ans pour la génération 1930-1944, il est passé à 23 ans chez ceux nés entre 1955 et 1964. À Yaoundé, les difficultés d'insertion sont également fortes : alors que la moitié de la génération 1942-1951 avait trouvé un emploi à 25 ans, il faut attendre l'âge de 26 ans pour la génération 1962-1971. Il est intéressant de noter que la génération intermédiaire (G1952-61) est celle qui a connu l'insertion la plus précoce (22 ans d'âge médian). Le boom de l'économie camerounaise au moment de leur entrée sur le marché du travail a plus que compensé le décalage du calendrier scolaire. En revanche, pour la génération ultérieure, les deux effets (crise économique, prolongation des études) se cumulent pour retarder l'insertion professionnelle des jeunes. En 1993, le taux de chômage à Yaoundé était de 25 %, et il atteignait même 40 % chez les 20-24 ans [Dial-DSCN, 1993].

À Antananarivo, la situation est très différente. L'âge d'entrée sur le marché du travail est resté précoce et n'a pratiquement pas varié au cours du temps. Il a même légèrement baissé. À 20 ans, la moitié des Tananariviens travaillent déjà, chez les hommes comme chez les femmes. Pourtant, ici aussi la scolarité s'est allongée. Paradoxalement, cette rapidité d'insertion n'est pas le signe de la bonne santé de l'économie, mais au contraire de sa décrépitude. Les niveaux de vie y sont si faibles et décroissants, qu'il existe de moins en moins de marge de manœuvre pour différer une mise rapide sur le marché, à n'importe quel prix.

3 En Europe, le cycle de vie des femmes a profondément évolué et le rapport à l'emploi des femmes s'est considérablement transformé. Les évolutions de la construction des trajectoires féminines constituent un des changements sociaux les plus importants de ces dernières décennies [Blöss, 1997]. En connaît-on les prémisses en Afrique ?

Figure 3 – Évolution de l'âge médian selon les générations pour différents événements*



* À titre comparatif, d'après l'enquête « jeunes et carrières » réalisée par l'Insee en 1997, l'âge médian d'accès à l'autonomie résidentielle pour les jeunes nés entre 1968 et 1971 en France est de 24 ans pour les hommes et de 22 ans pour les femmes. Concernant la mise en couple, les âges médians sont respectivement de 25 et 23 ans [Galland, 1999].

Du côté des femmes dakaroises et de Yaoundé, le diagnostic est plus difficile à établir, du fait de la faiblesse structurelle des taux d'activité féminins. Cependant, apprécié à 25 ans, on observe des évolutions divergentes dans les deux capitales. Au Sénégal, le taux d'activité des jeunes femmes augmente de 18 à 25 %, ce qui semble marquer une arrivée plus importante des femmes sur le marché du travail. Par rapport à d'autres villes africaines, le taux d'activité féminine à Dakar était relativement faible, et c'est à un âge plus avancé que les femmes commencent à exercer une activité. En revanche, au Cameroun, il baisse de 38 à 24 %, stigmate de la faiblesse de la demande de travail à laquelle sont confrontées les femmes de la plus jeune génération.

Le mariage retardé

La constitution des unions est le deuxième événement dans la chronique de l'accès au statut d'adulte. Dans ce domaine, le report de la mise en couple ne souffre aucun doute. La crise économique rend les conditions matérielles de réalisation plus difficiles. La montée du niveau d'éducation joue ici à deux niveaux. Le mariage est différé mécaniquement par l'allongement de la durée des études. Les valeurs véhiculées par l'école peuvent aussi pousser à le remettre en question. En développant l'esprit critique et en valorisant des conduites plus individualistes, le mariage n'apparaît plus comme une étape obligée, éventuellement arrangée par la famille.

Plus spécifiquement, le recul de l'âge au premier mariage des femmes est souvent imputé à une série de facteurs liés plus ou moins directement à l'urbanisation : scolarisation plus importante des filles, activité des femmes, en particulier dans le secteur moderne de l'économie, adoption de nouveaux comportements et de nouvelles conceptions des relations sentimentales avant le mariage. Si la liberté de choix du conjoint s'accroît, le marché matrimonial reste cependant relativement segmenté en raison du fait ethnique et de la fragmentation sociale urbaine. On assiste à une « transition de la nuptialité », les plus jeunes générations adoptant des comportements différents de ceux de leurs aînés.

En l'espace de vingt ans et suivant les cas, les reports d'union augmentent en moyenne de deux à sept ans. C'est à Antananarivo que le recul est le moins prononcé. Il est de l'ordre de deux ans, quel que soit le sexe, entre les générations extrêmes : l'âge médian est passé de 24 à plus de 25 ans pour les hommes et de 21 à 23 ans chez les femmes. Mais si l'âge de sortie du célibat des hommes varie peu d'une génération à l'autre, la première union débute de plus en plus sous la forme d'union libre (de 32 % des unions à 44 %). Chez les femmes, également la proportion d'unions consensuelles progresse, et passe de 32 % à 59 %. Cette « informalisation » du début des unions traduit certainement des difficultés financières à commencer la vie de couple. Yaoundé, qui partait d'une situation similaire pour les hommes (24 ans), et d'un calendrier plus avancé pour les femmes (18 ans) en début de période, voit l'âge médian des unions atteindre 30 et 23 ans respectivement dans la génération née entre 1962 et 1971. Au sein de cette dernière, un quart des hommes ne vivent toujours pas en union à 33 ans. C'est finalement à Dakar que le report des unions est le plus important. Dans la première génération (G1930-1944),

la moitié des femmes étaient déjà en union à 17 ans. Il faut attendre 24 ans pour celles nées entre 1955 et 1964. Parallèlement, la moitié des hommes de la jeune génération (G1955-64) n'ont toujours pas vécu en couple à 33 ans, alors que l'âge médian est de 27 ans pour les Dakarois de la génération 1930-1944.

Des enquêtes plus récentes confirment ces résultats. Au Sénégal, entre 1986 et 1997, le changement est particulièrement rapide en ville. Pour les jeunes citadines, l'âge au mariage progresse de 4,5 ans passant de 18,8 ans à 23,3 ans, alors que leurs jeunes consœurs de la campagne passent d'un âge médian de 16 ans en 1978 à 16,7 ans en 1997 [EDS, 1997]. Le mariage devient plus tardif à Dakar où moins d'une femme sur trois est mariée dans le groupe d'âge 20-24 ans. Le changement de comportement concerne particulièrement les jeunes femmes ayant suivi des études secondaires (ou plus) pour qui l'âge médian passe de 21,9 ans à 28,4 ans. Nous ne sommes plus là dans un modèle de mariage précoce. Cette évolution rapide de la nuptialité chez les jeunes femmes scolarisées et leur mariage relativement tardif pose le problème de leur sexualité puisqu'elles connaissent leurs premiers rapports sexuels à 23 ans, alors que leurs consœurs non scolarisées connaissent un âge au mariage à peine supérieur à celui des premiers rapports sexuels. Cette « transition de la nuptialité » actuellement observée dans les villes sénégalaises est certainement largement due aux difficultés économiques croissantes conduisant à un affaiblissement du système traditionnel de gestion de la vie sociale. On peut émettre l'hypothèse que la crise qui touche particulièrement les jeunes gens en restreignant leur accès à l'emploi les conduit à différer leur mariage. Le recul de l'âge au mariage des hommes se répercute alors sur celui des jeunes filles qui sont obligées « d'attendre » la venue des jeunes gens sur le marché matrimonial⁴.

La naissance du premier enfant, qui fait en général suite à la mise en couple, est elle aussi retardée⁵. Mais dans l'ensemble, le décalage de calendrier est plus faible que pour les unions. Chez les hommes, l'âge médian au premier enfant s'élève d'un an à Antananarivo, de deux à Dakar et de presque trois ans à Yaoundé. Pour la génération la plus jeune, les Tananariviens restent les plus précoces, la moitié d'entre eux ayant procréé avant 27 ans. Il faut attendre 28 ans à Yaoundé et presque 32 ans pour les Dakarois. Chez les femmes, le retard est moins prononcé que chez les hommes, les Dakaroises constituant même la seule exception à cette tendance au report⁶. Il faut maintenant attendre 24 ans pour que la moitié des Tananariviennes aient enfanté, alors que cette proportion était atteinte dès 22 ans il y a environ deux décennies.

Conformément au schéma traditionnel, les femmes ont leur premier enfant avant les hommes. Mais ici encore, deux modèles s'opposent. À Madagascar, l'écart d'âge entre hommes et femmes se réduit avec le temps, conduisant une certaine homogénéisation des calendriers et des comportements entre eux. Pour la généra-

4 Cette tension sur le marché matrimonial (manque de prétendants masculins) a des répercussions sur le montant de la dot qui tend fortement à diminuer. Cependant, si le mariage est plus tardif, il n'est pas pour autant remis en cause, car il n'y a guère de célibat définitif à Dakar.

5 C'est particulièrement le cas au Sénégal où l'essentiel de la baisse de la fécondité est dû au recul de l'âge au premier mariage comme dans les pays maghrébins.

6 Il convient cependant de nuancer ce diagnostic, qui varie suivant le point de vue duquel on se place. Si on observe bien une légère diminution de l'âge médian, il augmente en revanche au 1^{er} et au 3^e quartile.

tion la plus jeune, la différence d'âge médian n'est plus que de trois ans. A contrario, à Dakar et à Yaoundé, l'écart entre les sexes s'accroît. Il atteint même près de onze ans dans la capitale sénégalaise pour la génération 1955-64: la moitié des femmes ayant eu un enfant à 21 ans, tandis qu'il faut attendre près de 32 ans chez les hommes. C'est dans ce pays que la répartition sexuée des rôles sociaux reste la plus forte, tandis qu'on tend vers une distribution beaucoup plus égalitaire à Madagascar.

Une autonomie résidentielle difficile à obtenir

Le processus de décohabitation est sans doute l'étape à franchir qui pose le plus de problème aux jeunes générations. À la différence de la France et de la plupart des pays européens [Cavalli, Galland, 1993] où elle a lieu avant la mise en couple et la fondation d'une famille, l'autonomie résidentielle représente la dernière barrière avant l'indépendance dans les capitales africaines. Elle intervient même si tardivement que dans la génération la plus jeune, pour les hommes à Dakar et les deux sexes à Yaoundé, la moitié de la cohorte ne s'était toujours pas établie au moment de l'enquête. À 25 ans, la part de ceux qui ont quitté le domicile parental est en baisse partout. C'est pour les femmes dakaroises de la dernière génération que le reflux est le plus patent: elles étaient 57 % à s'être établies pour la génération 1930-1944. Elles ne sont plus que 26 % chez leurs cadettes nées entre 1955 et 1964.

À Yaoundé et Antananarivo, les individus qui se marient connaissent plus rapidement une autonomie résidentielle, mais elle se ralentit fortement avec la dégradation des conditions économiques. Par contre, à Dakar, aucun élément de la dynamique familiale n'a d'effet sur l'indépendance résidentielle: les hommes mariés ou célibataires, avec ou sans enfants, sortent de l'hébergement au même rythme. Dans ces trois villes, une descendance trop nombreuse freine cette autonomie résidentielle. Face à la précarité de la situation économique, il existe une concurrence entre l'accès à un logement et le nombre d'enfants. Le ménage ne peut faire face sur tous les fronts; l'entretien des enfants n'est guère compatible avec le coût d'un logement autonome. La constitution trop précoce de la descendance freine l'autonomie résidentielle, et d'une certaine façon, le cycle familial ne semble pas commander le début du cycle résidentiel [Antoine, Kuépié, Maminirina, 1999]. La forte présence de ménages élargis dans ces villes (50 % à Dakar, 55 % à Yaoundé et 34 % à Antananarivo) [Antoine *et alii*, 1995; Dial-DSCN, 1993; Madio, 1999 b] est en général interprétée comme la caractéristique d'un modèle de structure familiale spécifique. En réalité, il reflète en partie un phénomène transitoire, lié au cycle de vie, la décohabitation tardive résultant des difficultés d'accès à l'immobilier (offre insuffisante, coûts prohibitifs).

Finalement, la combinaison des trois critères d'autonomie résidentielle, d'exercice d'un emploi rémunéré et d'union matrimoniale, que nous avons retenue pour qualifier la transition vers l'indépendance, met clairement en évidence le recul du passage à l'âge adulte, observé dans les trois villes, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Ainsi, la proportion « d'adultes » a été divisée par trois à Dakar, où 95 % de la génération la plus jeune (G1955-1964) est cantonnée dans une situation

Tableau 4 – Proportion « d'adultes » à 25 ans par ville, genre et cohorte

	Dakar		Yaoundé		Antananarivo			
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme		
G1930-44	16 %	13 %	G1942-51	21 %	19 %	G1944-53	33 %	40 %
G1945-54	6 %	14 %	G1952-61	18 %	13 %	G1954-63	26 %	36 %
G1955-64	5 %	5 %	G1962-71	16 %	8 %	G1964-73	26 %	35 %

Note: Sont considérés comme « adultes » ceux qui cumulent les trois critères d'autonomie résidentielle, d'exercice d'un emploi rémunéré et qui vivent en union.

de jeunesse prolongée à 25 ans. À Yaoundé, la proportion « d'adultes » à 25 ans passe de 21 % pour la génération aînée à 16 % pour la jeune génération. Enfin, c'est à Antananarivo que les jeunes acquièrent le plus rapidement leur indépendance, puisqu'un peu plus d'un quart des hommes et un tiers des femmes nés entre 1964 et 1973 volent de leurs propres ailes à 25 ans. Mais ces proportions sont en baisse par rapport à la situation qui prévalait au cours des années soixante-dix. En fait, il semble que depuis vingt ans, la situation se soit stabilisée, sous l'effet de deux forces opposées qui se compensent: la poussée scolaire d'une part, qui tend à prolonger la jeunesse, et la chute du pouvoir d'achat de la population qui œuvre dans l'autre sens.

La désynchronisation des étapes

Même il y a trente ans, le modèle qualifié de « traditionnel », de relative synchronie du franchissement des étapes marquant l'entrée dans la vie adulte, était loin de constituer la règle dans les trois capitales. Pour les hommes, la durée médiane de la période « transitoire » allant du passage de la première étape (en général l'accès à un emploi) à celui de la troisième (le plus souvent l'union), était de sept ans à Yaoundé, neuf ans à Antananarivo et onze ans à Dakar pour les plus anciennes générations. Mais cette période tend particulièrement à s'allonger dans la capitale sénégalaise où la durée s'élève à vingt et un ans pour la jeune génération (soit dix années de plus que la première). Dans une moindre mesure, le même phénomène est constaté pour Yaoundé (avec un allongement de deux ans). Le cas des Tananariviens, une fois de plus, fait exception avec une durée médiane identique pour la génération aînée et celle qui est la plus jeune (neuf ans). Toutefois, cette période transitoire a été de plus longue durée (onze ans) pour la génération intermédiaire.

En fait, l'allongement pour les hommes de l'intervalle de temps correspondant au franchissement des trois étapes découle essentiellement pour Yaoundé, et surtout pour Dakar, de l'accès de plus en plus tardif à un logement indépendant. Les effets de la crise sur leurs situations financières conjugués aux problèmes d'offre et de coût du logement contraignent les jeunes générations à rester au domicile de leurs parents, même longtemps après s'être mis au travail, et après avoir formé une

nouvelle cellule familiale. La capitale malgache se distingue sans doute par un accès relativement plus facile au logement, sans que les conditions d'un confort minimum ne soient cependant forcément assurées. Mais il faut surtout souligner que la population y subit les effets de la crise économique aiguë depuis trois décennies.

Les femmes partagent le même profil que les hommes par génération dans la capitale malgache. En revanche, pour les femmes de Yaoundé, la durée de la période de passage au plein statut « d'adulte » ne varie pas sensiblement selon les générations, contrairement au cas des hommes. Cela s'explique par le double mouvement du recul de l'âge au mariage et de l'insertion plus difficile et plus tardive sur le marché du travail. Le cas des Dakaroises est encore plus atypique puisqu'à l'inverse des hommes, elles connaissent une diminution de la durée de la phase « transitoire ». Ce phénomène résulte d'une part du report des unions de la jeune génération, alors qu'elles étaient très précoces pour les anciennes générations, et d'autre part de la montée de l'activité des jeunes femmes.

Finalement, ce « nouvel âge de la vie » engendré par l'allongement de la jeunesse n'est donc pas seulement le résultat d'un enrichissement des opportunités offertes aux jeunes générations pour se réaliser (étudier, accumuler des expériences positives avant de se lancer dans la vie), mais aussi la conséquence directe de la dégradation continue des conditions de vie.

Une indépendance au rabais ?

Si le recul du passage à l'âge adulte et le maintien imposé dans un statut de dépendance constituent une caractéristique importante du sort inéquitable fait aux jeunes générations urbaines en Afrique, ils ne sont sans doute pas les plus fondamentaux. En effet, le prix à payer de cette attente pourrait être considéré comme supportable s'il s'était accompagné d'une amélioration des conditions d'entrée dans la vie adulte. On est malheureusement très loin du compte. Malgré la forte amélioration de leurs qualifications potentielles, acquises sur les bancs de l'école, les jeunes adultes d'aujourd'hui paient un lourd tribut à la conjoncture économique défavorable qui pèse sur l'Afrique depuis au moins une décennie, voire depuis beaucoup plus longtemps dans certains pays ; Madagascar représentant un cas extrême de trajectoire involutive. Le triptyque du chômage, de la précarité et de la pauvreté est bien le lot commun dont sont victimes les jeunes générations.

C'est sur le front de l'insertion sur le marché du travail que la situation est la plus dégradée. En premier lieu, le chômage des jeunes est en croissance rapide d'une génération à l'autre. La montée du taux de chômage doit cependant être relativisée dans la mesure où une proportion de plus en plus faible des jeunes, et plus particulièrement des jeunes hommes, se présente sur le marché du travail. Le recul de l'âge au travail se traduit mécaniquement par une baisse des taux d'activité masculins. Cependant, et malgré le report de calendrier qui permet de différer provisoirement les difficultés d'insertion professionnelle, le chômage frappe de plus en plus les jeunes. Ainsi, à Antananarivo, sur cent hommes de la génération 1944-53, cinq étaient chômeurs à 25 ans. Au même âge, on comptait dix chômeurs

pour la dernière génération née entre 1964 et 1973. Chez les femmes, la tendance est identique (respectivement deux et sept chômeuses), bien que le risque de chômage soit plus faible que pour les hommes du fait de taux d'activité moindres. À Dakar et à Yaoundé, la trappe du chômage est encore plus massive. Partant de niveaux équivalents à ceux enregistrés dans la capitale malgache (6 à 7 %), près d'un quart des Dakarois de la jeune génération (G1955-64) et un cinquième à Yaoundé (G1962-71) étaient au chômage à 25 ans. Ici aussi et pour les mêmes raisons, les femmes sont relativement épargnées, même si pour la dernière cohorte, six Dakaroises sur cent et quatorze à Yaoundé sont à la recherche d'un emploi, alors que ce phénomène était quasiment inexistant trente ans plus tôt.

Le chômage n'est qu'une des manifestations de la fragilisation du statut des jeunes adultes, à laquelle vient s'ajouter une précarisation croissante des emplois occupés, pour ceux qui ont trouvé un travail. Quel que soit le regard que l'on peut porter sur l'efficacité productive des emplois publics en Afrique, ils sont de loin ceux qui procurent aux salariés qui les occupent les meilleurs avantages (rémunération, protection, etc.). Or les opportunités d'embauches dans la fonction publique se sont réduites comme une peau de chagrin pour les jeunes générations, les femmes étant sélectivement les plus affectées. Plus généralement, la qualité des emplois s'est fortement dégradée au fil des ans. Chez les hommes, tous les indicateurs disponibles convergent. Le taux de salarisation comme la part des emplois dans le secteur formel sont en chute libre. À Yaoundé, la brutalité de la crise à partir de 1986 a presque complètement refermé la porte des « bons » emplois. Pour l'ancienne génération, qui a eu 25 ans entre 1967 et 1976, seulement 9 % des emplois provenaient du secteur informel. Cette proportion est passée à 42 % pour les plus jeunes qui ont pris leur poste entre 1987 et 1996. Même au sein du salariat, la tendance à la dégradation des conditions de travail est à l'œuvre : les salariés exerçant dans un véritable local professionnel, ceux qui bénéficient d'une couverture sociale, d'un contrat de travail, d'une fiche de paie ou qui sont mensualisés sont de moins en moins nombreux. Par exemple, dans la capitale malgache, trois quarts des nouveaux salariés entrés sur le marché durant les années soixante-dix possédaient un bulletin de paie. Ils n'étaient plus que la moitié au cours des années quatre-vingt-dix.

Chez les femmes, la situation est quelque peu différente. Si à Antananarivo et à Yaoundé, les modèles masculin et féminin suivent des évolutions parallèles, ils divergent à Dakar. Le taux de salarisation augmente, comme la part des emplois formels. Mais il faut rappeler que cette amélioration ne touche qu'une minorité de femmes, la proportion d'actives occupées restant faible (inférieure à 30 % dans la jeune génération), alors que dans le même temps, elles sont victimes de la montée du chômage et de la baisse du pouvoir d'achat des salaires. De plus, l'ancienneté de l'enquête ne permet pas de prendre en compte les événements qui sont intervenus pendant la dernière décennie, où les ménages ont connu plusieurs chocs adverses dont la dévaluation du franc CFA. Il semblerait, selon des observations ponctuelles récentes, que les plus jeunes (ceux qui ont 25 ans en 2000) s'orientent vers d'autres activités, moins stables mais permettant de survivre, alors que la « jeune génération » observée en 1989 continue d'entretenir, dix ans plus tard, l'illusion de l'accès à un véritable emploi salarié permanent.

En dernier lieu, et c'est sans doute l'aspect le plus important, les nouvelles embauches se font à salaires décroissants, avec des répercussions directes sur le taux de pauvreté des jeunes ménages. Si on retrouve une tendance similaire dans les pays développés, en France notamment [Baudelot, Estabiet, 2000], les ordres de grandeurs de la baisse sont sans commune mesure. Dans le cas malgache, où l'on dispose d'une enquête spécifique [Madio, 1998 b], il est possible de quantifier la régression du salaire d'embauche sur longue période. Entre la période 1964-1974 et 1989-1997, tous secteurs confondus, la chute du pouvoir d'achat au premier emploi a dépassé 75 % [Coury, 2000]. C'est dans le secteur informel qu'elle a été la plus sévère (-80 %), mais aucun secteur n'a été épargné. Même dans le secteur public, supposé protégé, le salaire réel a perdu 43 % de sa valeur⁷. Si on tient compte du fait que dans le même temps le niveau scolaire des nouveaux entrants s'est fortement élevé, on mesure mieux l'ampleur de la dégradation des premiers emplois proposés aux générations les plus jeunes relativement à leurs aînées. Pour Dakar et Yaoundé, le diagnostic est plus fragile. Bien que la question des rémunérations ait été incluse dans les enquêtes biographiques, on est confronté à de forts taux de non-réponses, susceptibles de biaiser les résultats. Dans les deux cas, les salaires d'embauche régressent fortement: -75 % à Yaoundé, et -30 % à Dakar entre les générations extrêmes. Sans s'attacher aux montants précis, on peut raisonnablement conclure que les jeunes générations ont subi d'importantes réductions de leur revenu au premier emploi, soit une orientation cohérente avec la croissance de la pauvreté urbaine dans les deux villes.

Soulignons par ailleurs que pour les Tananariviens de la jeune génération, l'accès relativement plus rapide à l'autonomie résidentielle (comparé à la situation

Tableau 5 – Conditions d'insertion à 25 ans par ville, genre et cohorte

<i>Chômage</i>	Dakar		Yaoundé		Antananarivo			
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme		
G1930-44	7 %	1 %	G1942-51	7 %	4 %	G1944-53	5 %	2 %
G1945-54	14 %	1 %	G1952-61	10 %	12 %	G1954-63	8 %	3 %
G1955-64	23 %	6 %	G1962-71	20 %	14 %	G1964-73	10 %	7 %
<i>Informel</i>	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme		
G1930-44	43 %	93 %	G1942-51	9 %	28 %	G1944-53	25 %	54 %
G1945-54	39 %	59 %	G1952-61	23 %	47 %	G1954-63	38 %	68 %
G1955-64	68 %	54 %	G1962-71	42 %	54 %	G1964-73	46 %	59 %

Lecture: à 25 ans, sur cent jeunes Dakarois nés entre 1930 et 1944, cinq étaient chômeurs, et 43 % de ceux qui travaillaient exerçaient dans le secteur informel.

7 Pour ce secteur, la baisse atteint même 69 % par rapport à la période 1975-1981, qui correspond au pic des salaires publics sous le régime socialiste de la 2^e République.

dans les deux autres capitales) se fait au détriment de la qualité de l'habitat. Si pour la première génération, 30 % disposaient de l'eau courante dans leur logement lors de leur première installation, chez la jeune génération, ils ne sont plus que 24 % à en bénéficier. La dégradation se révèle encore plus frappante lorsque l'on compare la situation à 30 ans de ceux qui ont acquis l'autonomie résidentielle selon les générations. Le pourcentage passe en effet de 27 % à 17 % de la génération aînée à la plus jeune. Ce phénomène est bien caractéristique de la capitale malgache puisqu'à Yaoundé et à Dakar, les jeunes générations retardent certes leur passage à l'autonomie résidentielle, mais bénéficient globalement de meilleures conditions de logement que leurs aînées lors de leur premier emménagement.

Des modèles de socialisation différenciés

Jusqu'ici, le genre et la génération constituent les seuls critères que nous avons pris en compte pour analyser les évolutions du passage à l'âge adulte. Or, le fait d'appartenir à une même cohorte de naissance n'assure en rien une communauté de destin. Tous n'ont sûrement pas subi avec la même intensité les mêmes pressions, ni connu des trajectoires identiques. Dans ce contexte de dégradation générale, une majorité de laissés-pour-compte peuvent très bien coexister avec une minorité qui réussit à tirer son épingle du jeu. Cette question revêt une acuité d'autant plus grande qu'elle est au cœur de la dynamique observée depuis deux décennies dans les pays développés. À l'échelle du monde industrialisé, la divergence de devenir entre catégories qualifiées et non qualifiées est considérée comme l'un des phénomènes les plus importants, et le plus solidement établi de ces années de crise. Les inégalités entre ces groupes s'accroissent, notamment en matière de rémunérations, en particulier du fait de la mondialisation. Dans le champ plus spécifique qui nous intéresse ici, tous les auteurs s'accordent pour interpréter différemment le moratoire généralisé dans l'accès au statut d'adulte. La crise économique frappe bien sélectivement les jeunes en général, mais plus particulièrement les jeunes non diplômés. Pour Baudelot et Establet [2000], on aurait tort de confondre les vainqueurs et les vaincus de la compétition scolaire, en interprétant de la même manière le retard apporté à entrer dans la vie de travail. Si la formation supérieure de l'élite, en s'allongeant et se diversifiant, apporte une réponse créatrice à un environnement économique moins favorable (période d'expérimentation), le calendrier différé des jeunes d'origine populaire est synonyme de déstabilisation et de temps perdu, peu compatibles avec les vertus culturelles supposées de l'allongement de la jeunesse.

Dans nos trois capitales, un processus de différenciation des trajectoires suivant le niveau d'études est également à l'œuvre, mais dans un sens totalement opposé à celui observé dans les pays développés. Contrairement au modèle occidental d'accroissement des avantages acquis, ce sont les plus diplômés qui ont le plus souffert du contexte défavorable, d'une génération à l'autre. Si l'on considère leur niveau social d'établissement, ce sont eux qui ont subi le plus fort déclassement. Ce résultat est particulièrement sensible en ce qui concerne l'accès à l'emploi. Non seulement le diplôme n'est plus un viatique contre le chômage, mais il est même systématiquement devenu un facteur de risque pour trouver un emploi. À Yaoundé

par exemple, les diplômés (lycée et plus) de l'ancienne génération ne connaissent pas le chômage à 25 ans. À cet âge, le taux de chômage n'a cessé de croître depuis, et il touche maintenant 40 % de la dernière génération. Pour les moins diplômés, le chômage monte aussi, mais il est aujourd'hui près de deux fois inférieur à celui des plus éduqués (respectivement 10 % et 22 %). On observe le même phénomène à Dakar, avec une probabilité des diplômés de connaître le chômage à 25 ans près de quatre fois plus élevée pour les hommes et plus de six fois chez les femmes de la jeune génération par rapport à leurs aînés. Dans la capitale malgache, le constat est le même. Le taux de chômage est resté faible et stable pour les non-diplômés (5 à 6 %). Chez les diplômés au contraire, le chômage s'est envolé : partant de niveaux similaires, on atteint des taux de l'ordre de 20 % pour la génération née entre 1964 et 1973.

Cette montée du chômage des plus éduqués pourrait être trompeuse si elle ne faisait que refléter leur incapacité à réduire leurs prétentions afin de les ajuster aux conditions en vigueur sur le marché du travail. Cette hypothèse du « chômage de luxe » ne tient que très partiellement. En effet, la qualité des emplois qu'ils acceptent s'est détériorée encore plus vite que pour les moins bien pourvus scolairement. Les portes de l'emploi public se sont refermées pour tous, ce qui touche évidemment beaucoup plus durement les diplômés, pour qui il constituait un débouché privilégié dans le passé. Le taux d'« informalisation » et les emplois non salariés augmentent partout, mais en général de façon plus massive chez les diplômés, jusque-là relativement préservés. Cependant, et à la différence du chômage, le diplôme facilite toujours l'accès à de meilleurs emplois, mais le lien semble s'être relâché. Enfin, en termes de vitesse d'insertion, les temps d'attente au premier emploi augmentent globalement plus vite pour les plus diplômés, même si ces derniers s'insèrent toujours plus rapidement que leurs homologues peu ou non scolarisés.

Finalement, et à l'inverse des évolutions observées dans le monde développé, les écarts intragénérationnels se sont réduits entre ceux qui ont su, ou qui ont pu, poursuivre leurs études, et les exclus de l'école ou qui en sont sortis de façon précoce. Si cette tendance joue plutôt dans le sens d'une diminution des inégalités, elle intervient dans un contexte global d'ajustement par le bas pour tous. Elle pourrait s'expliquer par un décalage de plus en plus marqué entre une offre de qualification croissante, consécutive à la montée du niveau scolaire, et la baisse de la demande de travail qualifié, engendrée par la récession.

Plus largement, on peut se demander si l'homogénéisation suivant le niveau scolaire touche seulement les conditions d'emplois, ou l'ensemble des étapes de l'accès à l'âge adulte. Il s'avère que les écarts entre les faiblement scolarisés et ceux qui ont suivi des études plus longues se maintiennent sinon se creusent très légèrement. De manière générale, la mise en couple est plus tardive chez les plus diplômés (de deux à quatre ans plus tard pour les hommes; deux à six ans de différence pour les femmes). Ce décalage reste inchangé d'une génération à l'autre, sauf à Yaoundé où les plus instruits de la jeune génération retardent encore plus le passage à la vie en union (+4 ans au lieu de +2 pour la génération aînée). Le même diagnostic peut être établi concernant l'autonomie résidentielle à Yaoundé et à Antananarivo. Cette étape est franchie plus tard par ceux qui ont dépassé le

collège. Mais les contraintes qui conduisent à repousser le calendrier de l'indépendance se révèlent plus fortes pour les diplômés de la dernière génération. Seul Dakar semble échapper à ce constat, le diplôme permettant d'accélérer l'accès à un logement indépendant, du moins pour le premier quartile représentant les plus précoces. Si les plus éduqués de la jeune génération sont également amenés à retarder l'âge de l'autonomie par rapport à leurs aînés, le report est beaucoup plus marqué pour ceux qui n'ont pas dépassé le niveau primaire. Il convient toutefois de relativiser la portée de ce dernier résultat sachant que, d'une part, il ne concerne qu'un effectif relativement réduit et que, d'autre part, les Dakaïois n'accèdent en général à l'autonomie résidentielle qu'à un âge très avancé (au-delà de 33 ans).

Ainsi, globalement, le diplôme est loin de constituer une garantie pour accéder plus rapidement au plein statut « d'adulte ». Bien au contraire, la phase transitoire de franchissement de la première étape à la troisième (en général de l'accès à l'emploi rémunéré à l'autonomie résidentielle, en passant par la mise en couple) dure plus longtemps pour ceux dont le niveau d'instruction est élevé. De plus, ces derniers subissent de façon plus marquée les effets de la crise chez la jeune génération née dans les années soixante et au début des années soixante-dix.

*

Dans un contexte de stagnation économique voire de forte régression, les jeunes commencent leur vie d'adulte plus tard et plus souvent dans des emplois sous-qualifiés, précaires et mal rémunérés, malgré des niveaux d'éducation plus élevés que ceux de leurs aînés. Ni le prolongement de la scolarité, ni la stratégie de report du calendrier ne leur permettent d'échapper au chômage. Bien au contraire, les jeunes, d'une génération à l'autre, sont de plus en plus touchés par ce fléau. La difficile insertion des jeunes, tant au Nord [Gauthier, Guillaume, 1999] qu'au Sud, montre que ce sont les premiers atteints par les restructurations du monde du travail. On aboutit même à une situation paradoxale dans les capitales africaines dans la mesure où ce sont les plus éduqués qui subissent le plus durement les impacts de la crise traversée par les trois pays. Les difficultés rencontrées par les jeunes générations se manifestent également par l'allongement de la période charnière durant laquelle le jeune, tout en menant sous certains aspects un mode de vie « adulte », reste dans une situation de dépendance. La question est alors de savoir si ce retard dans le processus d'autonomisation est aussi le reflet d'un changement du système de valeurs des nouvelles générations ou s'il ne fait que traduire, comme nous le pensons, l'ajustement des comportements à un environnement économique durablement défavorable.

Tous ces éléments pourraient conduire à une profonde remise en cause du rapport et de l'équilibre entre les générations. Deux facteurs sont cependant susceptibles de tempérer cette « guerre générationnelle » potentielle, en renforçant la cohésion sociale intergénérationnelle. D'une part, si les générations les plus âgées ont connu des modalités et une qualité du niveau social d'entrée à l'âge adulte bien meilleures que leurs cadets, leur profil de carrière a lui aussi pâti de la dégradation de l'environnement économique, si bien qu'aujourd'hui toutes les générations sont confrontées à des problèmes similaires. D'autre part, il est probable que les

difficultés aient renforcé la solidarité entre générations au sein de la famille, les parents mobilisant toutes les ressources dont ils disposent, si maigres soient-elles, et c'est particulièrement le cas pour la capitale malgache, pour assurer l'avenir de leurs enfants [Razafindratsima, 1997]. C'est le cas également à Dakar où l'on constate que ce sont les chefs de ménage les plus âgés qui prennent en charge les jeunes et leur nouvelle famille. Il n'est pas rare de voir quatre générations cohabiter dans la même maisonnée.

En fait, la dépendance à l'égard des parents peut être une source de tensions comme elle peut favoriser l'intégration et l'intensité des liens entre générations. Acquérant difficilement et tardivement une pleine autonomie, le désir « d'affirmation identitaire » des jeunes face à l'institution familiale et aux valeurs qu'elle véhicule qu'ils ne partagent pas forcément, est soumis à rude épreuve. D'une certaine manière, la précarité des conditions de vie citadine préserve les fonctions traditionnelles de solidarité familiale [Antoine *et alii*, 1995]. Mais, si ce contexte économique défavorable perdure, les liens familiaux pourraient également s'effriter. Les générations plus âgées seront de moins en moins à même d'assurer sur une longue durée la prise en charge de leurs descendants, de même que les jeunes ne seront pas en mesure d'apporter un soutien à leurs parents lorsque ces derniers passeront du côté des inactifs. Le modèle malgache, qui se distingue par une insertion relativement plus rapide des jeunes en matière d'accès à l'emploi et à l'autonomie résidentielle, mais à des conditions peu enviables, semble attester les limites de la solidarité familiale, le pays ayant connu une récession de très longue durée et de forte ampleur.

BIBLIOGRAPHIE

- AERTS J.-J., COGNEAU D., DE MONCHY G., HERRERA J., ROUBAUD F. [2000], *L'Économie camerounaise : un espoir évanoui*, Paris, Karthala, Les Afriques, 287 p.
- ANTOINE Ph., BOUQUIER Ph., FALL A.-S., GUISSÉ Y.-M., NANITELAMIO J. [1995], *Les Familles dakaroises face à la crise*, Dakar, Ifan-Orstom-Ceped, 209 p.
- ANTOINE Ph., BOUQUIER Ph., MAMINIRINA T., RAZAFINDRATSIMA N. [1999 a], « La collecte des biographies à Antananarivo : l'enquête Biomad-98 », à paraître dans *Stateco*, Paris, Insee.
- ANTOINE Ph., KUEPIÉ M., MAMINIRINA T. [1999 b], « Cycle familial et mobilité résidentielle dans les villes africaines (Dakar, Yaoundé et Antananarivo) », *La Population africaine au 21^e siècle*, t. 1, troisième conférence de l'UEPA, Durban, 6-10 décembre 1999 : 601-629.
- BAUDELLOT Ch., ESTABLET R. [2000], *Avoir 30 ans en 1968 et en 1998*, Paris, Le Seuil, 217 p.
- BLÖSS T. [1999], *Les Liens de famille. Sociologie des rapports entre générations*, Paris, Puf, Le sociologue, 154 p.
- CAVALLI A., GALLAND O. [1993], *L'Allongement de la jeunesse*, Arles, Actes Sud.
- CHAUVEL L. [1998], *Le Destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au xx^e siècle*, Paris, Puf, 301 p.
- COURY D. [2000], *De l'école au premier emploi : le poids de l'éducation et de l'origine sociale au cours du temps à Antananarivo*, thèse de doctorat en sciences économiques, Institut d'études politiques de Paris, 489 p.
- DIAL-DSCN [1993], *Conditions d'activité de la population de Yaoundé. Premiers résultats de l'enquête emploi*, Paris, Dial, 17 p.
- DURUFLÉ G. [1994], *Le Sénégal peut-il sortir de la crise?*, Paris, Karthala, 222 p.
- EDS, ministère de l'Économie, des Finances et du Plan [1997], *Enquête démographique et de santé au Sénégal (EDS III)-1997*, Dakar, Claverton, Macro International, 238 p.

- GALLAND O. [1997], *Sociologie de la jeunesse*, Paris, A. Colin, 248 p.
- GALLAND O. [1999], *Les Jeunes*, Paris, La Découverte, Repères, 124 p.
- GAUTHIER M., GUILLAUME J.-F. [1999], *Définir la jeunesse? D'un bout à l'autre du monde*, Québec, Les éditions de l'IQRC, Culture et Société, 270 p.
- JAMINON C. [1999], « Dispositifs d'insertion professionnelle et intégration en Belgique, le paradoxe? », in M. Gauthier, J.-F. Guillaume, *Définir la jeunesse? D'un bout à l'autre du monde*, Québec, Les éditions de l'IQRC, Culture et Société: 95-206.
- KOUAMÉ A., BEINING E., GUEYE A., KUEPIÉ M., KISHIMBA N. [1999], « L'enquête crise et insertion urbaine à Yaoundé », in *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques*, édité par le Groupe de réflexion sur l'approche biographique, Ined, IRD, Réseau socioéconomie de l'habitat, Méthodes et Savoirs: 221-240.
- LAPASSADE G. [1997], *L'Entrée dans la vie*, Paris, Anthropos, 219 p.
- MADIO [1998 a], *Trajectoires biographiques dans l'agglomération d'Antananarivo*, Antananarivo, Emploi-Famille-Logement, Instat, 75 p.
- MADIO [1998 b], *L'Emploi, le Chômage et les Conditions d'activité dans l'agglomération d'Antananarivo*, Antananarivo, Instat, 50 p.
- MOLGAT M. [1999], « De l'intégration à l'insertion... Quelle direction pour la sociologie de la jeunesse au Québec? », in M. Gauthier, J.-F. Guillaume, *Définir la jeunesse? D'un bout à l'autre du monde*, Québec, Les éditions de l'IQRC, Culture et Société: 77-93.
- RAVELOSOA R., ROUBAUD F. [1998], « La dynamique de la consommation des ménages dans l'agglomération d'Antananarivo, 1965-1995 (Madagascar) », *Autrepart*, 7, Paris, IRD, L'Aube: 63-87.
- RAZAFINDRATSIMA N. [1997], *Transferts entre les ménages et réseaux de solidarité dans l'agglomération d'Antananarivo en 1997*, Antananarivo, Madio, Instat, 43 p.